



Organisation Internationale
des Bois Tropicaux

REPUBLIQUE DU BENIN



Cercle pour la Sauvegarde
des Ressources Naturelles

**PROJET PD 754/14 Rev.3 (F) «RESTAURATION ET GESTION DURABLE DES
FORÊTS SACRÉES DES SITES RAMSAR 1017 ET 1018 DU BÉNIN »**



RAPPORT FINAL

**ETUDE DE REFERENCE SOCIOECONOMIQUE SUR LES MENAGES
BENEFICIAIRES D'AGR**

Consultant indépendant :
Joseph Akpo KOUTCHIKA ;
Téléphone : 95667809/ 97082533
E-mail : josephkoutchika@yahoo.fr

Mai 2018

TABLE DES MATIERES

TABLE DES MATIERES	2
REMERCIEMENTS	3
SIGLES ET ABREVIATIONS	4
INTRODUCTION.....	5
I. RAPPEL DES OBJECTIFS DE L'ETUDE DE REFERENCE SOCIOECONOMIQUE	6
1.1- OBJECTIF GLOBAL.....	6
1.2- OBJECTIFS SPECIFIQUES	6
1.3- MANDATS.....	6
II. APPROCHE METHODOLOGIQUE & FONDEMENTS THEORIQUES	6
2.1- APPROCHE METHODOLOGIQUE.....	6
2.2- FONDEMENTS THEORIQUES.....	7
2.3. PHASAGE DE LA MISSION	8
3.1- DETAILS SUR LES PRINCIPALES PHASES DE LA MISSION	8
3.1-1. PHASE PREPARATOIRE	8
* RENCONTRE DE CADRAGE.....	8
* REVUE DOCUMENTAIRE	9
* FORMATION DES ENQUETEURS	9
3.1-2. PHASE DE COLLECTE DES INFORMATIONS.....	9
* ECHANTILLONNAGE	9
3.1-3. PHASE DE TRAITEMENT ET D'ANALYSE DES INFORMATIONS	9
3.1-4. PHASE DE RAPPORTAGE	10
III. RESULTATS DE L'ETUDE.....	10
3.1 BREVE PRESENTATION DES SITES RAMSAR 1017 & 1018 DU BENIN	10
* SITE RAMSAR 1018 DU BENIN	10
* SITE RAMSAR 1017 DU BENIN	11
3.2 TYPES DE SOL, CLIMAT ET VEGETATION.....	12
3.3 ACTIVITES DE BASE DES POPULATIONS DES SITES RAMSAR 1017 & 1018 DU BENIN 14	
3.4 ANALYSE DES CONDITIONS SOCIO-ECONOMIQUES DES MENAGES	18
3.4.1 NIVEAU DE PAUVRETE MONETAIRE DES MENAGES ENQUETES	18
3.4.2 ANALYSE DE L'INDICE DE PAUVRETE MULTIDIMENSIONNELLE DES MENAGES ENQUETES	21
3.4.3 DEGRE DE DEPENDANCE DES BENEFICIAIRES VIS-A-VIS DES RESSOURCES FORESTIERES.....	23
CONCLUSION	25
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES	26
ANNEXE	27

REMERCIEMENTS

Au regard des contributions combien significatives apportées par certaines personnes tout au long du processus de déroulement de cette étude en vue de l'amélioration de la qualité du travail, il apparaît judicieux de leur témoigner ici notre profonde gratitude. Il s'agit entre autres de :

- Directeur Exécutif de Ce.Sa.Re.N ONG, pour le cadrage, les conseils et parfois les critiques constructives ;
- Capitaine Orphée LOKOSSOU, pour ses différents appuis techniques et documentaires ;
- enquêteurs pour leur disponibilité et le sens d'engagement dont ils ont fait preuve lors des travaux de terrain ;
- animateurs de Ce.Sa.Re.N ONG pour leur appui à la mobilisation des communautés riveraines des FS parcourues, notamment les responsables des comités de gestion ;
- enquêtés pour leur disponibilité et l'esprit d'ouverture dont ils ont fait preuve en nous donnant les informations nécessaires pour l'élaboration du présent rapport et
- tous ceux qui de prêt ou de loin ont apporté, sous quelque forme que ce soit, un appui à la réalisation de cette étude surtout les participants à l'atelier de validation tenu à Ouidah le 2 Mai 2018.

SIGLES ET ABREVIATIONS

AGR	: Activité Génératrices de Revenus
Ce.Sa.Re.N	: Cercle pour la Sauvegarde des Ressources Naturelles
EMICoV	: Enquête Modulaire Intégrée sur les Conditions de Vie des ménages
FS	: Forêt Sacrée
INSAE	: Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique
IPM	: Indice de Pauvreté Multidimensionnel
IUCN	: International Union for Conservation of Nature
OIBT	: Organisation Internationale des Bois Tropicaux
ONG	: Organisation Non Gouvernementale
PNUD	: Programme des Nations Unies pour le Développement
UNESCO	: Organisation des Nations unies pour l'Education, la Science et la Culture

INTRODUCTION

Dans le souci de contribuer significativement à la conservation de la diversité biologique sérieusement confrontée à de réels problèmes de conservation au niveau des forêts sacrées des sites RAMSAR 1017 & 1018, l'ONG Cercle pour la Sauvegarde des Ressources Naturelles (Ce.Sa.Re.N) a commandité une consultation en socio-économie pour la valorisation des ressources naturelles couplée avec une étude de référence auprès des ménages bénéficiaires d'Activités Génératrices de Revenus (AGR).

La présente consultation est réalisée grâce à l'appui de l'Organisation Internationale des Bois Tropicaux (OIBT) dans le cadre de la mise en œuvre du projet PD 754/14 Rev.3 (F) portant : «Restauration et Gestion Durable des Forêts Sacrées des sites Ramsar 1017 et 1018 du Bénin». De façon globale, cette intervention s'inscrit dans la logique de la reconnaissance par l'UNESCO, de l'importance des forêts sacrées dans le domaine de la conservation de la diversité biologique en Afrique, en Asie et en Amérique latine à l'occasion de la table ronde de Paris organisée sur le « Sacré et l'Environnement » par la Division des Sciences Sociales de l'UNESCO à Paris lors du dixième Congrès Forestier Mondial en 1991 (UNESCO ; 2003).

Ainsi, partant du postulat que la vie des communautés riveraines de ces forêts sacrées est fortement dépendante des ressources naturelles menacées de disparition, la présente consultation a été commanditée en vue d'interroger le vécu quotidien des populations riveraines des forêts sacrées des sites Ramsar 1017 & 1018 sur des aspects relatifs à la gestion des forêts sacrées et les perspectives d'amélioration de la valorisation des ressources naturelles.

Le présent rapport, conformément aux Termes de Référence de la consultation, est celui de l'étude réalisée sur la situation de référence des ménages qui bénéficieront probablement des appuis de ce projet pour la mise en œuvre des AGR.

I. RAPPEL DES OBJECTIFS DE L'ETUDE DE REFERENCE SOCIOECONOMIQUE

1.1- Objectif global

L'objectif global de cette étude est de contribuer à la restauration et la gestion durable des Forêts Sacrées (FS) des sites Ramsar 1017 & 1018 du Bénin par la valorisation des ressources naturelles.

1.2- Objectifs spécifiques

De façon spécifique, il s'agit de :

- * constituer l'échantillon pour l'étude de référence socioéconomique des ménages bénéficiaires des AGR ;
- * identifier les activités de base qui contribuent à la formation des revenus des populations ;
- * évaluer le revenu moyen annuel des ménages concernés par la gestion des FS au début du projet.

1.3- Mandats

Conformément aux objectifs ci-dessus, les mandats assignés au Consultant sont les suivants :

- * constituer l'échantillon de référence ;
- * établir les valeurs de référence du revenu moyen des ménages bénéficiaires (avant intervention du projet) ;
- * établir la situation de référence (avant intervention du projet) des bénéficiaires sur les plans matériels, techniques et financiers ;
- * mesurer le degré de dépendance des bénéficiaires vis-à-vis des ressources forestières.

II. APPROCHE METHODOLOGIQUE & FONDEMENTS THEORIQUES

2.1- Approche méthodologique

L'approche méthodologique utilisée est basée sur des entrevues directes avec les individus de l'échantillon constitué de façon raisonnée (sur la base du lien direct ou indirect qui existe entre l'activité que mènent ces individus et l'objectif de valorisation et de gestion durable des ressources naturelles des Forêts Sacrées).

La constitution de l'échantillon a été faite de façon participative avec la communauté, notamment les responsables des FS et les entretiens ont été réalisés sur la base d'une série de valeurs qui garantissent la qualité et la fiabilité des données et des analyses. On peut notamment retenir la gestion adéquate de la dimension psychologique, car une telle étude

portant sur les conditions socioéconomiques des populations suscite toujours dans le mental des individus, des comportements divers à savoir : certains individus qui minimisent leurs dépenses pour faire croire qu'ils sont pauvres afin de susciter la clémence des responsables des projets/ programmes pour leur venir en aide et d'autres qui exagèrent dans les déclarations des dépenses effectuées pour faire croire qu'ils dépensent beaucoup pour la gestion des charges des membres du ménage : (une aisance de façade).

Au regard de cette dimension psychologique dont seule la gestion rigoureuse permettrait d'obtenir des résultats fiables, la communication a donc été intensifiée avec la communauté d'une part et les enquêtés de l'autre, pour bien clarifier le but de l'étude et les exhorter à la sincérité dans les déclarations.

2.2- Fondements théoriques

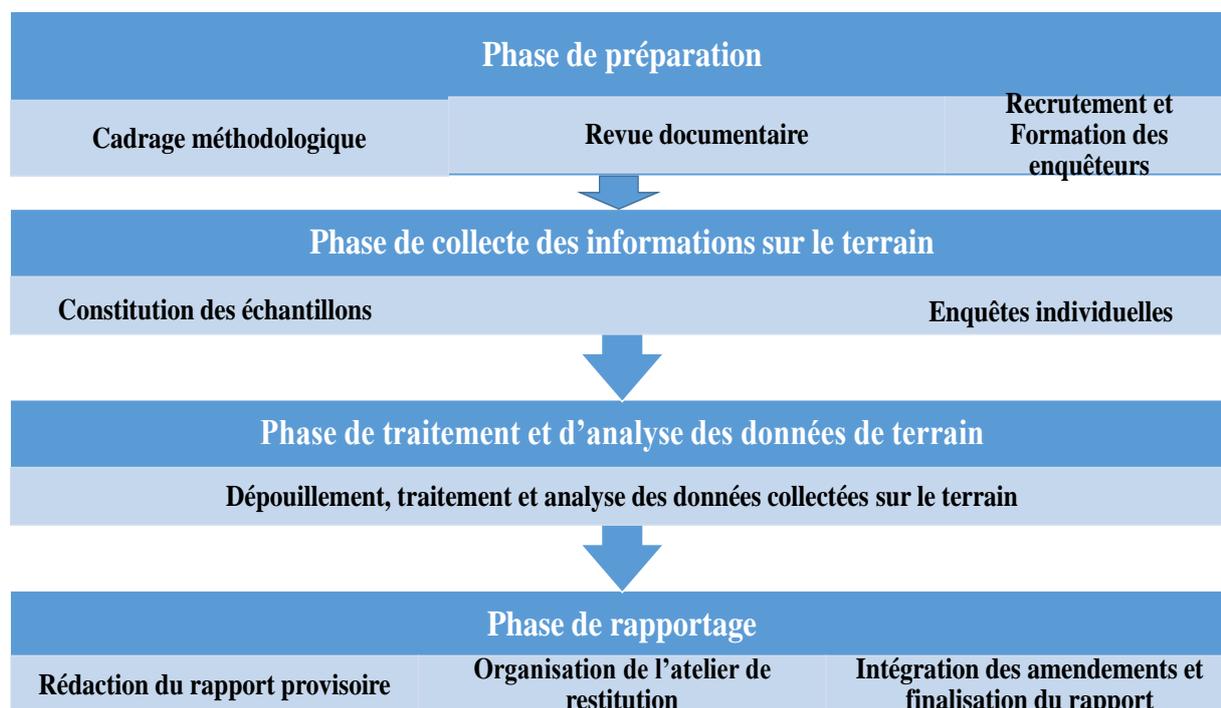
L'analyse des données est basée fondamentalement sur une combinaison de deux théories méthodologiques. La première, celle d'Aline Coudouel, Jesko S. Hentschel et Quentin T. Wodon cités par Ibrahima Gacko, Diakaridia Dembélé et Seydou Moussa Traoré en 2014, pour qui, la consommation est naturellement liée au bien-être des individus : la consommation réelle est plus directement liée au bien-être d'une personne que le revenu qui ne permet que d'accéder à cette consommation. Le revenu ne préjuge donc pas du niveau du bien-être de l'individu. Pour ces derniers, la consommation est donc un meilleur indicateur de résultat du bien-être des individus.

En plus, pour mieux cerner la situation de référence des ménages bénéficiaires des AGR, il nous est apparu nécessaire de combiner la précédente approche théorique et méthodologique avec une analyse basée sur l'indice de pauvreté multidimensionnel (IPM) qui est un nouvel indicateur statistique composite élaboré en 2010 par un laboratoire de l'Université d'Oxford et utilisé par le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD). L'IPM vise à rendre compte du phénomène de la pauvreté dans trois de ses dimensions à savoir : la privation en matière d'éducation, de santé et de niveau de vie qui sont appréhendés à l'aide d'une dizaine d'indicateurs que sont : le nombre d'années de scolarité et taux de scolarisation, malnutrition et mortalité infantile, caractéristiques du logement et des sanitaires, accès à l'eau potable et à l'électricité, nature du combustible de cuisson, possession de matériel de transport et de communication.

Le choix de cet angle d'analyse de la situation de référence des ménages bénéficiaires des AGR a été opéré justement parce que malgré ses limites et les critiques qui sont formulées à l'encontre de cette approche, le principal mérite de l'IPM est de rappeler que la pauvreté est un phénomène multidimensionnel. Ainsi, à la différence des indicateurs monétaires, il permet de rendre compte du fait que tous les pauvres ne sont pas pauvres pour les mêmes raisons (PNUD, 2010).

2.3. Phasage de la mission

Cette mission a été structurée en quatre grandes phases comme présentées ci-dessous



3.1- Détails sur les principales phases de la mission

Cette mission s'est déroulée en quatre phases principales à savoir : la phase préparatoire, la phase de collecte des informations, la phase de traitement et d'analyse des informations et la phase de rapportage.

3.1-1. Phase préparatoire

*** Rencontre de cadrage**

Cette phase concerne la rencontre de cadrage qui a eu lieu au début de la mission entre le Consultant, le Directeur de Ce.Sa.Re.N ONG et les animateurs. Elle a permis la clarification méthodologique, l'harmonisation des points de vue par rapport au mandat de la mission et les appuis que les animateurs peuvent apporter au consultant pour un bon déroulement de la

mission. En outre, cette rencontre de cadrage a permis de valider les outils de collecte proposés par le consultant. Ce fut également l'occasion de faire un arrimage des agendas de déroulement de la mission des différents Consultants en vue d'une meilleure optimisation du temps des enquêtés.

*** *Revue documentaire***

Outre les documents fournis par le commanditaire, le consultant a valorisé d'autres documents de la littérature référant au sujet abordé par l'étude. Plusieurs rapports d'études ont été consultés sur Internet et à l'Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique (INSAE).

*** *Formation des enquêteurs***

Au démarrage de cette étude, une formation a été donnée aux enquêteurs en vue de leur permettre de mieux cerner les contours et le fondement de l'approche méthodologique ainsi que la logique à suivre pour un bon remplissage des questionnaires.

3.1-2. Phase de collecte des informations

*** *Echantillonnage***

L'échantillonnage a été raisonné étant donné qu'il ne nous a pas été fourni un répertoire des potentiels bénéficiaires des appuis du projet pour la mise en œuvre des AGR. Conformément au principe décrit au niveau du point relatif à l'approche méthodologique, 106 personnes (généralement des chefs ménages) ont été identifiées en fonction des liens que ces dernières entretiennent avec les forêts sacrées ou en raison de l'influence ou de la menace que constitue le développement de leurs activités avec la gestion durable des ressources naturelles des FS.

La collecte des données s'est déroulée du 8 Février au 1er mars 2018 conformément à la feuille de route établie en début de la mission. Au cours de la phase de collecte des données, les grilles d'entretien conçues ont été administrées par les enquêteurs recrutés, formés puis déployés sur le terrain sous la supervision du consultant, aux chefs de ménages sélectionnés. Elle s'est déroulée dans les communes de : Bonou, Sakété, Adjohoun, Dangbo et Tori-Bossito sur le site 1018 et Lokossa, Houéyogbé, Comè, Abomey-Calavi et Ouidah sur le site 1017.

3.1-3. Phase de traitement et d'analyse des informations

A la fin de la collecte des données, les questionnaires ont été apurés et six (06) ont été rejetés sur les cent six (106) en raison du manque de sincérité relevé par les enquêteurs dans les déclarations des enquêtés. Ainsi, 100 questionnaires ont été saisis dans un masque conçu en

Excel à cet effet en vue de faciliter le traitement et l'analyse des données. Les données quantitatives ont été analysées au moyen de la statistique descriptive (calcul des moyennes et pourcentages). L'analyse des informations a été effectuée de manière à répondre clairement aux préoccupations de l'étude.

3.1-4. Phase de rapportage

Le rapport présente la synthèse structurée des réponses aux différents objectifs de l'étude. Sa version provisoire a été validée lors d'un atelier tenu le 2 Mai 2018 à l'hôtel Terra Nostra à Ouidah. A la suite de cela, les observations et recommandations ont été prises en compte pour sa finalisation.

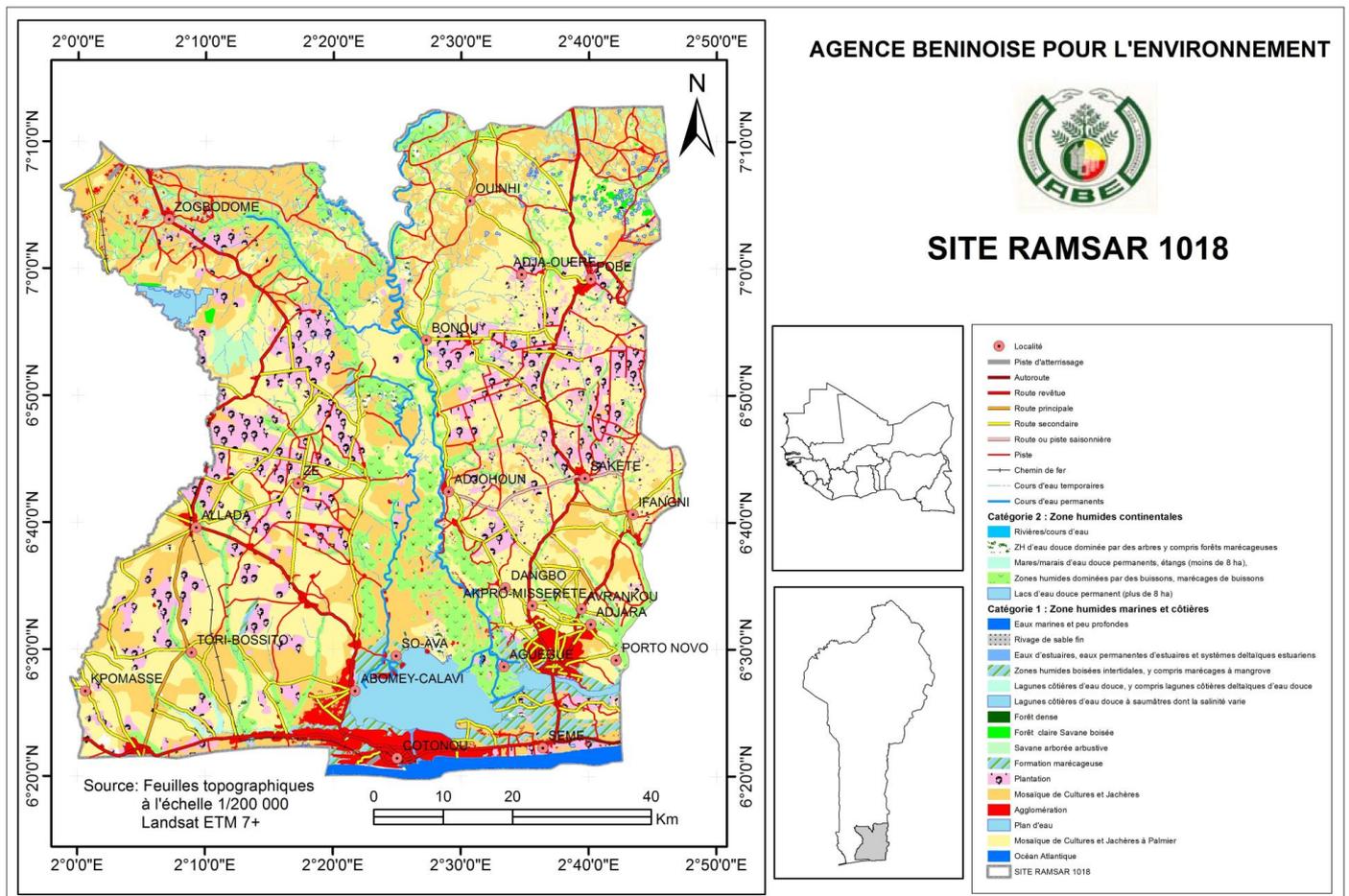
III. RESULTATS DE L'ETUDE

3.1 Brève présentation des sites Ramsar 1017 & 1018 du Bénin

Les données présentées ici sur les sites classés sites Ramsar du Bénin le 24/01/2000 s'inspirent du rapport *de l'évaluation de l'efficacité de gestion d'un échantillon de sites Ramsar en Afrique de l'Ouest* réalisée par Pascal ROUAMBA avec l'appui de l'IUCN, en Juin-Septembre 2009. Elle permet de distinguer deux complexes que sont : le complexe Est et le complexe Ouest.

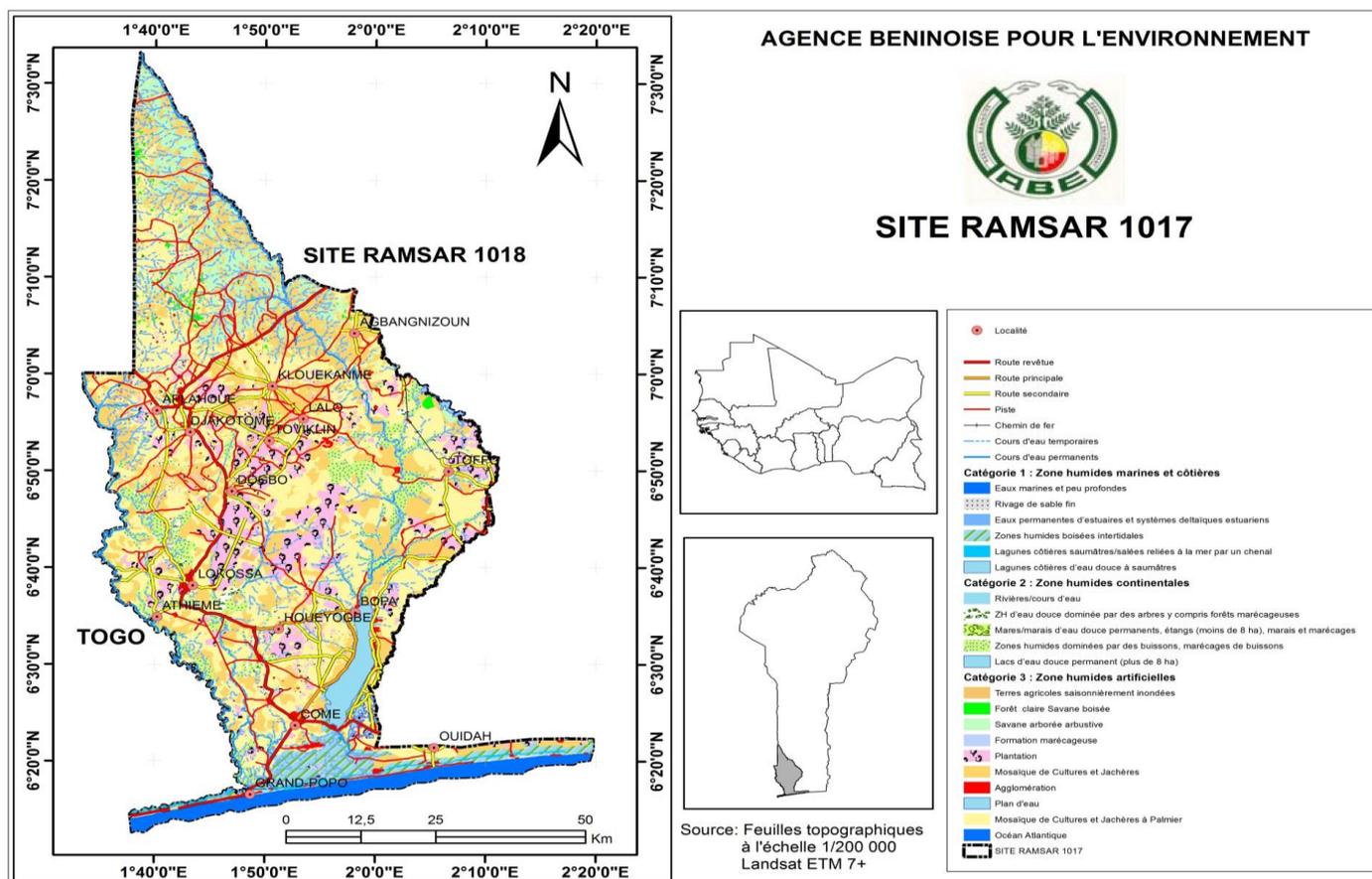
*** Site Ramsar 1018 du Bénin**

Le Complexe Est du Sud Bénin est un site constitué des plans d'eau comme le lac Nokoué, le chenal de Tôchè, la lagune de Porto-Novo, la Lagune de Cotonou, la basse vallée du fleuve Ouémé et la rivière Sô, les plaines inondables de Sèmè-Podji et ses environs, les marécages d'Adjara et les terres fermes où se développent les activités agricoles. Les coordonnées géographiques au centre du site sont : 2°25' E et 6°40 N. D'une superficie de 652 760 ha, il se trouve à cheval sur cinq départements : le Littoral, l'Atlantique, l'Ouémé, le Plateau et le Zou, selon le nouveau découpage administratif du Bénin. Les communes couvertes par le projet dans ce site sont : Adjohoun, Dangbo, Sakété, Akpro-Misséréte, Tori-Bossito, Allada, Zê Bonou et Abomey-Calavi. La carte ci-après représente la carte du site Ramsar 1018.



* Site Ramsar 1017 du Bénin

Le Complexe Ouest du Sud Bénin, d'une superficie de 524 289 ha est un site constitué d'un ensemble de cours et de plans d'eau : la basse vallée du Couffo, le lac Ahémé, le chenal Aho, la lagune côtière, la partie basse du fleuve Mono, les chapelets des petits lacs, les plaines inondables constituées de fourrés et de mangroves, les terres fermes de la basse vallée du Mono, ainsi que le plateau où se développent les activités agricoles. Les coordonnées géographiques au centre du site sont : 1°52' 10 E et 6°40' N. Il est à cheval sur quatre départements : l'Atlantique, le Mono, le Couffo et le Zou, selon le nouveau découpage administratif du Bénin. Les communes couvertes par le projet dans ce site sont : Abomey-Calavi, Ouidah, Lokossa, Houéyogbé, Toffo et Comé, etc. La carte ci-après est celle du site Ramsar 1017.



3.2 Types de sol, climat et végétation

Les sites Ramsar 1017 & 1018 regroupent les départements du Mono, du Couffo, de l'Atlantique, du Zou, de l'Ouémé et du Plateau. Les données géographiques, hydrographiques et climatologiques inspirées des Cahiers des villages et quartiers de ville élaborés par l'INSAE permettent de retenir que les deux sites sont traversés par différentes réalités agro-écologiques (Source).

Au niveau du Mono, on relève deux zones agro écologiques. Celle qui traverse la commune de Houéyogbé, constituée de terre de barre tandis que l'autre zone est faite de basse vallée et de formations alluviales, des sols de type sableux, peu fertiles et aptes au développement des cocotiers. Elle couvre les communes d'Athiémé, Bopa, Comé, Grand-Popo, Lokossa. La basse vallée est couverte de formations végétales dont la savane herbeuse, les formations marécageuses et quelques mangroves. Le Mono est caractérisé par un climat de type subéquatorial avec une succession de quatre saisons. On y rencontre également de nombreux bas-fonds inexploités dus à la présence de nombreux fleuves, lacs et lagunes contigus débouchant sur la mer (Source).

Par contre, le Couffo regroupant six (06) communes : Aplahoué, Djakotomey, Dogbo, Klouékanmè, Lalo, et Toviklin, est caractérisé par un climat à deux saisons pluvieuses et à deux saisons sèches. On y distingue trois zones agro-écologiques, à savoir :

- * la savane dans la partie Nord d'Aplahoué dominée par la savane arborée et herbeuse. Les sols sont de types ferrugineux tropicaux sur socle cristallin aux caractéristiques très variables ;
- * les terres de barre à Klouékanmè, Djakotomey, Dogbo et Toviklin présentent des sols de type ferralitique argilo sableux fortement dégradés mais très bien drainés et à faible capacité de rétention ;
- * la dépression des Tchi à Lalo caractérisée par des vertisols qui sont des sols noirs très argileux, profonds et très humifères. Ces sols sont fertiles, mais souvent hydromorphes et difficiles à travailler. L'usage de la culture attelée ou de motoculteur y est pratiquement impossible.

Ensuite, le département de l'Atlantique est l'un des plus petits des douze (12) départements du Bénin et regroupe huit communes que sont Abomey-Calavi, Allada, Kpomassè, Ouidah, So-Ava, Toffo, Torri-Bossito et Zè. Un cordon littoral sableux, d'une largeur de 2 à 5 km et découpé par des lagunes et des marais, s'étend le long de la côte. Le complexe lagunaire est de plus en plus salé en l'occurrence le lac Ahémé et le lac Nokoué. Par contre, le lac Toho renferme de l'eau douce. Le département de l'Atlantique à l'instar du département du Mono est essentiellement marqué par un climat subéquatorial caractérisé par deux saisons sèches et deux saisons des pluies. Le département est largement défriché et la forêt originelle n'existe plus qu'en petits îlots d'extension négligeable. Actuellement, la végétation est caractérisée par un bush arbustif, associé à des peuplements plus ou moins denses de palmiers à huile que l'on retrouve sur les plateaux soit à l'état naturel, soit en plantations industrielles.

Cependant, on peut distinguer un certain nombre de formations végétales bien tranchées :

- * en bordure de la côte, les sables du cordon littoral sont couverts de plantations de cocotiers;
- * une zone à végétation rare et clairsemée formée essentiellement d'halophytes sur le cordon littoral;
- * un bush pré-littoral constitué par des touffes de *Rhizophora* sur le cordon actuel qui se termine à la lagune côtière ;
- * la savane plus ou moins marécageuse formée de *Loudeira* et de diverses cypéracées dans les zones basses.

Tout comme le Mono et l'Atlantique, le département de l'Ouémé, appartient à la région subéquatoriale ayant un climat à quatre saisons. Il est irrigué par le fleuve Ouémé, le lac Nokoué et la lagune de Porto-Novo. Il en résulte une végétation variée (caractéristique des zones agro écologiques de terre de barre et des pêcheries qui le composent). On y trouve ainsi:

- * une végétation essentiellement anthropique : fourrée, arbustive, dense où dominant le palmier à huile et les graminées avec quelques reliques forestières par endroits ;
- * une savane herbeuse, des prairies, des formations marécageuses à raphia et quelques mangroves.

Dans ce département, on observe :

- * des sols ferrallitiques, argileux-sableux fortement dégradés mais faciles à travailler, profonds avec une faible capacité de rétention et une nappe phréatique profonde ;
- * des sols alluviaux et colluviaux, hydromorphes, fertiles mais inondables par les crues des fleuves, sableux et peu fertiles essentiellement aptes au cocotier et au filao.

Enfin, le département du Plateau est situé dans la partie méridionale du Bénin. Il comprend cinq (05) communes : Kétou, Pobè, Adja-Ouèrè, Sakété et Ifangni. Tout comme le département du Couffo, il est caractérisé par un climat de type soudano-guinéen à deux saisons de pluies.

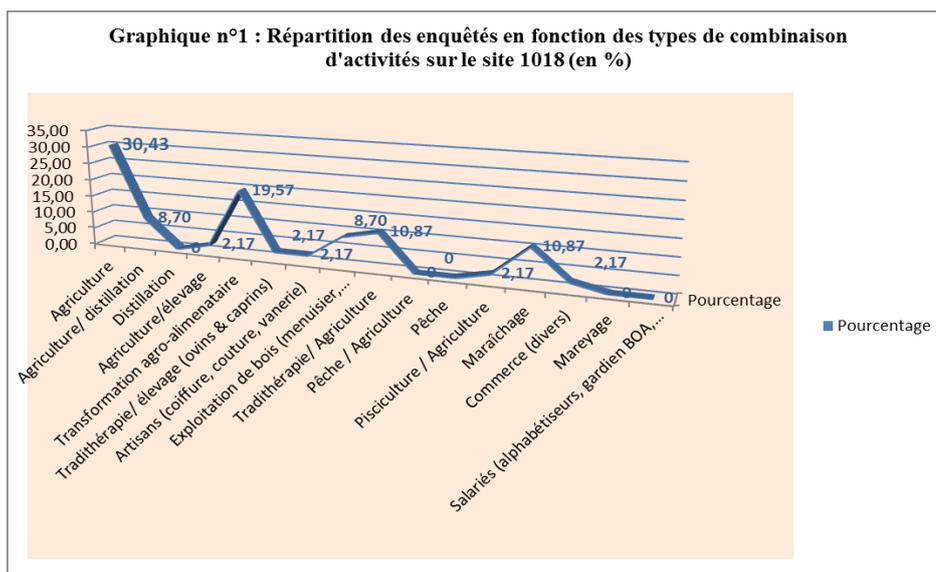
Les sols de plusieurs types sont constitués par les ferrugineux tropicaux, les terres de barre sur le continental terminal profond et les sols très argileux profonds et humifères, fertiles mais souvent très difficiles à travailler. Les formations végétales sont la savane arborée/arbustive à dominance *Daniella oliveri* dans la partie septentrionale du département alors qu'au centre on retrouve la forêt dense semi décidue. La zone méridionale du département est constituée par un fourré arbustif où dominant palmiers à huile et graminées. On y retrouve aussi quelques reliques forestières par endroits.

3.3 Activités de base des populations des sites Ramsar 1017 & 1018 du Bénin

En raison des atouts qu'offre la nature aux populations des communes parcourues dans le cadre de cette étude, diverses activités de base contribuent à la formation des revenus des ménages enquêtés qui pour la plupart exercent au moins deux activités.

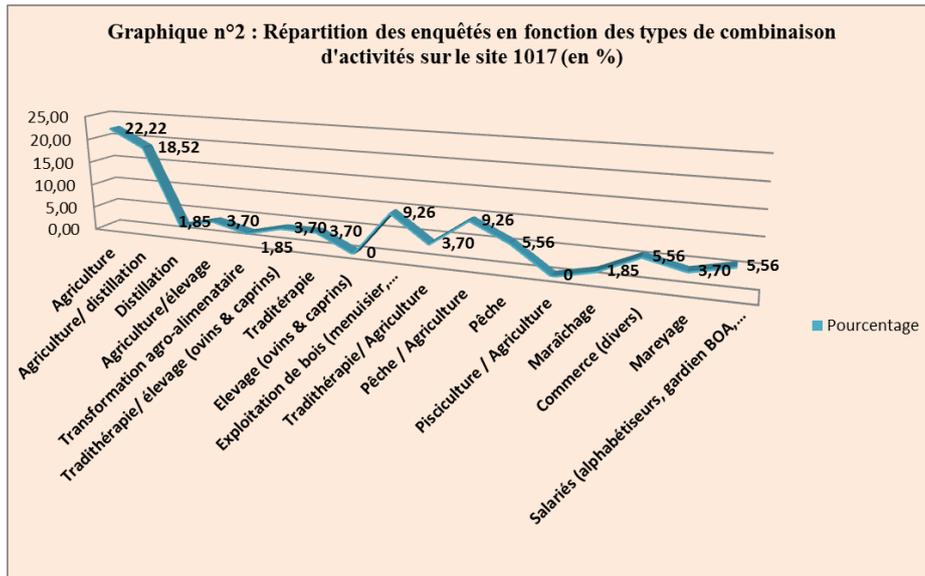
Pour ce qui concerne l'échantillon enquêté, l'activité à forte dominance est l'agriculture avec précisément des spéculations comme le maïs, le manioc, le niébé et le piment. Ensuite, on dénombre la distillation (fabrication d'alcool local appelé sodabi), l'élevage des ovins, des caprins, la transformation agro-alimentaire (fabrication de gari, huile de palme et d'akassa), la

tradithérapie, l'artisanat dans lequel nous avons rangé (la couture, la coiffure et la vannerie), l'exploitation et la transformation du bois (la menuiserie, la fabrication de charbon de bois, la vente de bois de chauffage), la pisciculture, le maraîchage, le mareyage et le commerce de divers. Au total 46 et 54 ménages sont respectivement enquêtés sur les sites 1018 et 1017. Dans l'ensemble, les deux sites 1017 & 1018 présentent quasiment les mêmes caractéristiques en terme d'activités structurant les revenus des ménages enquêtés comme l'indiquent les graphiques ci-après :



Source : enquête de terrain, Mars 2018

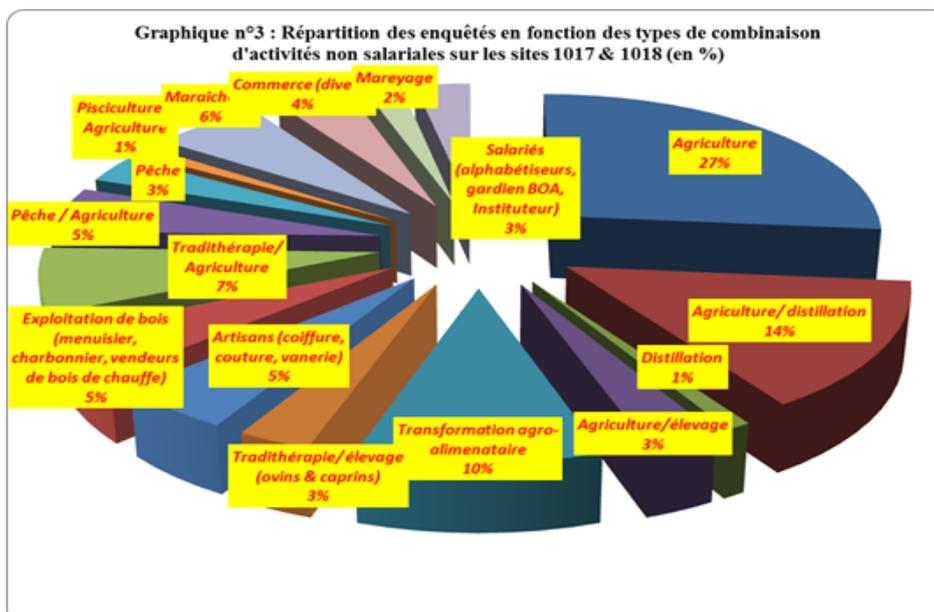
En considérant les activités non salariales et prédominantes sur le site Ramsar 1018, c'est-à-dire occupant plus de 5% des actifs occupés enquêtés et qui participent effectivement à la structuration des revenus des ménages au sein des communautés riveraines des FS parcourues, on relève par ordre d'importance que l'agriculture occupe 30,43%; la transformation agro-alimentaire 19,57%; le maraîchage 10,87%; la tradithérapie-agriculture 10,87%; l'exploitation du bois 8,87 et l'agriculture associée à la distillation 8,70%.



Source : enquête de terrain, Mars 2018

En considérant les activités prédominantes et non salariales, c'est-à-dire occupant plus de 5% des actifs occupés enquêtés et qui participent effectivement à la structuration des revenus des ménages au sein des communautés riveraines des FS parcourues sur le site Ramsar 1017, on relève par ordre d'importance que l'agriculture occupe 22,22%; l'agriculture associée à la distillation 18,52% ; la pêche associée à l'agriculture 9,26 ; l'exploitation des bois 9,26%; la pêche 5,56% et le commerce de divers 5,56%.

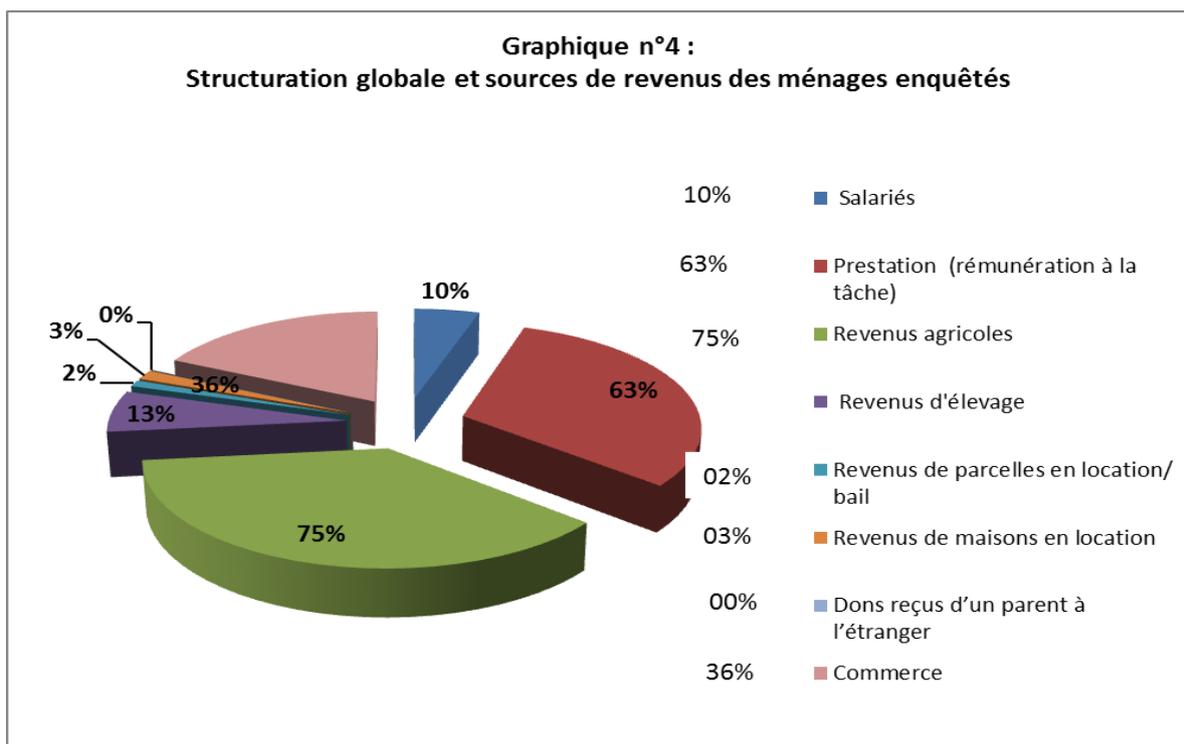
La synthèse des données collectées au niveau des deux sites Ramsar 1017 & 1018 ont permis d'obtenir le graphique n°3 ci-après :



Source : enquête de terrain, Mars

A l'analyse des données recueillies, les activités menées par les populations des communes parcourues et qui contribuent à la formation des revenus des ménages enquêtés affichent une forte propension à des combinaisons d'activités pour l'amélioration des conditions socio-économiques. On note par ordre d'importance, les activités ou combinaison d'activités ci-après : l'agriculture 27%, l'agriculture associée à la distillation 14% (préparation de l'alcool local communément appelé sodabi), la transformation agro-alimentaire 10% (fabrication d'huile de palme, fabrication de gari ...), l'agriculture associée à la tradithérapie 7%, le maraîchage 6%, l'agriculture associée à la pêche 5%, l'artisanat 5%, l'exploitation et ou la transformation du bois 5% (menuiserie, charbonnerie, commerce du bois de chauffe) etc.

De façon globale, avec la remarque que les ménages font pour la plupart, des combinaisons d'activités pour améliorer leurs revenus, les sources de revenus pour les 100 ménages enquêtés se présentent telles que réparties dans le graphique ci-après qui indique le pourcentage de ménages qui tirent une partie de leurs revenus des différentes sources retenues dans le cadre de cette étude.



Source : enquête de terrain, Mars

3.4 ANALYSE DES CONDITIONS SOCIO-ECONOMIQUES DES MENAGES

3.4.1 Niveau de pauvreté monétaire des ménages enquêtés

En raison des difficultés liées à l'estimation des revenus en milieu urbain comme rural, la méthodologie retenue pour cette étude est intéressée à faire la combinaison des deux approches afin de mieux cerner le niveau de vie des ménages parce que les revenus seuls ne suffisent pas pour apprécier la situation de référence des ménages. A titre illustratif, les dépenses du ménage peuvent résumer sa capacité à couvrir ses besoins fondamentaux. De ce fait, les dépenses de consommation ne reflètent pas uniquement les biens et services qu'un ménage peut obtenir sur la base de ses revenus actuels, mais aussi sa capacité à accéder à d'autres stratégies de survie lorsque ses revenus sont faibles pour raison de mauvaise récolte par exemple pour les cas d'autoconsommation.

Ainsi, pour apprécier les dépenses de consommation des ménages, l'échelle d'Oxford, relative au système de pondération qui donne le coefficient 1 au premier adulte, le coefficient 0,7 à tout autre adulte supplémentaire et le coefficient 0,5 à tous les individus du ménage âgés de moins de 15 ans a été utilisée et une synthèse des données de Enquête Modulaire Intégrée sur les Conditions de vie de Ménages réalisée en 2015 a été exploitée à titre de comparaison pour évaluer les avancées socio-économiques enregistrées.

Tableau n°1 : récapitulatif des seuils de pauvreté monétaire dans certaines communes des sites Ramsar 1017 & 1018

Commune	Seuil de pauvreté en 2015	Seuil journalier en F CFA	Seuil journalier en Dollar
Bonou	130 105	356	0,7
Sakété	127 518	349	0,7
Adjohoun	122 794	336	0,6
Dangbo	122 764	336	0,6
Lokossa	165 143	452	0,9
Houéyogbé	160 536	440	0,8
Comè	143 719	394	0,7
Abomey-Calavi	101 076	277	0,5
Ouidah	176 768	484	0,9
Tori-Bossito	158 123	433	0,8
MOYENNE	140 855	386	0,7

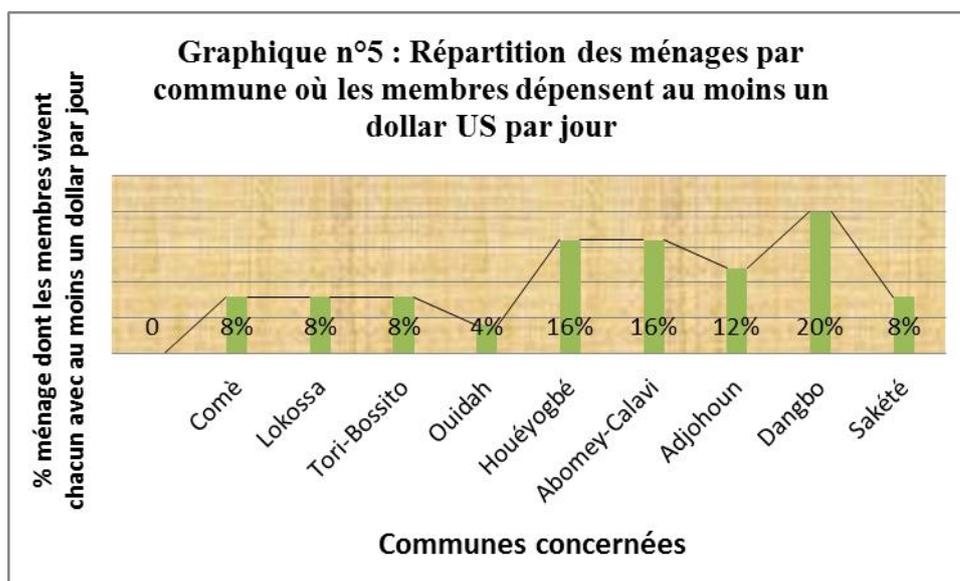
Source : INSAE, EMICoV 2015

Sur la base d'une étude de longue durée (en moyenne deux semaines) auprès de chaque ménage afin de mieux appréhender les habitudes alimentaires et dépenses et afférentes et ce,

en fonction des prix des denrées alimentaires de grande consommation (relevé des prix dans les marchés de proximité), l'Enquête Modulaire Intégrée sur les Conditions de Vie des ménages a relevé en 2015 que dans les communes de Bonou, Sakété, Adjohoun, Dangbo, Lokossa, Houéyogbé, Comè, Abomey-Calavi, Ouidah et Tori-Bossito, il fallait respectivement 356 F CFA, 349 F CFA, 336 F CFA, 336 F CFA, 452 F CFA, 440 F CFA, 394 F CFA, 277 F CFA, 484 F CFA et 433 F CFA pour qu'un individu puisse vivre décentement par jour. En moyenne, il fallait donc 386 F CFA par personne/ individu par jour pour subvenir convenablement à ses besoins alimentaires. La méthode utilisée dans le cadre de l'EMICoV est donc celle des coûts des biens essentiels.

Par contre, en raison de la durée très limitée, nous avons retenu dans le cadre de cette consultation, la méthode d'un \$ dollar US par tête par jour.

En considérant la méthode d'un \$ dollar US par tête et par jour comme seuil de pauvreté absolu, seulement 25% des ménages enquêtés sont au-dessus de ce seuil de pauvreté monétaire et les membres dépensent au moins un (01) \$ dollar US par jour. Ces 25% sont répartis comme l'indique le graphique ci-après :



Source : enquête de terrain, Mars 2018

En se basant sur les 100% des 25% de l'effectif total enquêté et vivant au-dessus du seuil de pauvreté monétaire considéré (1 dollar US), la répartition par commune se présente ainsi qu'il suit :

- * Dangbo 20% sont au-delà d'un dollar US par jour et de façon générale les populations riveraines des FS parcourues dépensent en moyenne 507,3 F CFA par tête d'habitant.

- * A Abomey-Calavi : 16% sont au-delà d'un dollar US par jour et de façon générale les populations riveraines des FS parcourues dépensent en moyenne 451,8 F CFA par tête d'habitant,
- * Houéyogbé : 16% sont au-delà d'un dollar US par jour et de façon générale les populations riveraines des FS parcourues dépensent en moyenne 355,9 F CFA par tête d'habitant,
- * Adjohoun : 12% sont au-delà d'un dollar US par jour et de façon générale les populations riveraines des FS parcourues dépensent en moyenne 413,6 F CFA par tête d'habitant,
- * Comè, Lokossa, Tori-Bossito et Sakété 8% sont au-delà d'un dollar US par jour et de façon générale les populations riveraines des FS parcourues dépensent respectivement en moyenne 685 ; 442,2 ; 477,1 et 436,8 F CFA par tête d'habitant et enfin à
- * Ouidah 4% sont au-delà d'un dollar US par jour et de façon générale les populations riveraines des FS parcourues dépensent en moyenne 293,8 F CFA par tête d'habitant.

Une interprétation rapide des données du graphique ci-dessus révèle que parmi toutes les communes parcourues, seule celle de Bonou est absente dans la liste. Dans la commune de Bonou, les données collectées permettent de relever que les dépenses par tête d'habitant font pratiquement la moitié d'un (1) dollar US en moyenne. Il ressort que dans la commune de Bonou, aucun des ménages enquêtés ne vit au-dessus du seuil de pauvreté monétaire ou qu'ils sont tous pauvres.

Néanmoins, une analyse approfondie des données révèle que tous les ménages où il est remarqué que les membres dépensent plus d'un \$ dollar US par tête et par jour ont enregistré pour la plupart, des cas de maladies au cours des douze derniers mois et ont effectué d'importantes dépenses pour les soins de santé.

Par ailleurs, 56% des ménages ont un crédit en cours de remboursement dont 08% détiennent un encours de crédit qui oscille entre 5000 F CFA et 20000 FCFA, 11% détiennent un encours de crédit de l'ordre de 21000 F CFA à 40000 F CFA et 37% ont une dette qui dépasse 40000 F CFA. Ainsi, le niveau de vie actuel des ménages peut être justifié par une certaine facilité de leur accès au crédit.

Le crédit le plus élevé et qui est en cours de remboursement est de 3.000.000 de francs CFA et contracté par une salariée qui exerce aussi dans la transformation agro-alimentaire.

Au total, 63% des enquêtés ont un crédit en cours de remboursement et parmi ces derniers, 39% sont des transformateurs agroalimentaires dont 15% cumulativement commerçants.

Par ailleurs, sur la question liée à l'insécurité alimentaire, les réponses fournies par les ménages font craindre des menaces d'insécurité alimentaire. Par exemple, 47% des enquêtés ont répondu qu'il leur est arrivé parfois de manquer de la nourriture au cours des douze derniers mois, 10% ont répondu que cela est arrivé souvent et 20% rarement. Il a été remarqué que pour éviter les risques d'insécurité alimentaire, que les ménages développent comme stratégie, l'exercice ou la combinaison de plusieurs activités. C'est du moins le constat qui ressort de la réponse des 23% qui ont répondu avec assurance qu'ils n'ont jamais vécu des difficultés liées au manque de nourriture au cours des douze derniers mois. Ces derniers exercent entre deux (02) et quatre (04) types d'activités, notamment dans le domaine de l'agriculture, la transformation agro-alimentaire et le commerce.

Tableau n°2 : Synthèse de la situation socio-économique des ménages vivant au-dessus du seuil de pauvreté monétaire

<i>Situation</i>	<i>Nombre / Montant</i>	<i>Pourcentage / Moyenne</i>
Nombre de ménage détenant un encours de crédit parmi les 25 vivant au-dessus du seuil de pauvreté	15	60%
Montant total des crédits en cours de remboursement par l'ensemble des 56 % des ménages débiteurs	9 931 800	177 354
Part des crédits (montant) détenus par les 15 ménages vivant au-dessus du seuil de pauvreté défini et ayant un encours de crédit	4 727 000	315 133

Source : enquête de terrain, Mars 2018

L'analyse du tableau n°2 révèle une forte propension à l'endettement des ménages vivant au-dessus du seuil de pauvreté ou que le secret pour vivre au-dessus du seuil de pauvreté serait l'endettement avec des montants généralement au-dessus de la moyenne commune.

3.4.2 Analyse de l'Indice de pauvreté multidimensionnelle des ménages enquêtés

Tel que nous l'avons annoncé dans les fondements théorique de conduite de cette étude, pour mieux cerner la situation de référence des ménages bénéficiaires des AGR, il nous est apparu nécessaire de combiner l'analyse de la pauvreté monétaire à celle basée sur l'indice de pauvreté multidimensionnel (IPM) qui est un nouvel indicateur statistique composite élaboré en 2010 par un laboratoire de l'Université d'Oxford. Cette option est faite parce que dans certaines localités rurales, même si les moyens financiers ne font pas défaut aux ménages, il

peut y arriver que le niveau de développement ne permette pas aux ménages d'accéder facilement à certains confort comme les infrastructures de santé, éducation, électricité etc. Les données de cette étude révèlent quelques contraintes liées à l'accessibilité aux soins de santé car, pour 70% des ménages enquêtés, le centre de santé le plus proche est situé à plus de 2 km de leur lieu de résidence. Ceci peut justifier le recours à l'automédication ou à la tradithérapie observé chez la plupart des enquêtés avant d'aller au centre de santé en cas de nécessité.

Tableau 3 : situation de référence des ménages par rapport aux variables élémentaires de l'Indice Composite de Pauvreté (ICP)

Variables		Pourcentage de ménages concernés
Energie de cuisson	Bois	92%
	Charbon	5%
	Gaz	3%
Mode d'éclairage	Pétrole	54%
	Torche	3%
	Système solaire	5%
	SBEE	38%
Approvisionnement en eau pour boisson	Eau de surface	6%
	Puits	34%
	Forage	30%
	Robinet	30%
Système de gestion des eaux usées & déchets	Dans la cours	41%
	Dans la forêt	27%
	Entassé et brûlées	29%
	Abonnement aux services de pré collecte	3%
Type d'aisance	Dans la nature	44%
	Latrine traditionnelle	36%
	Latrine moderne	20%
Nature mur	Bambou	6%
	Banco	43%
	Semi dur	27%
	Dur	24%
Matériaux toiture	Paille	10%
	Tôle/ tuile	88%
	Béton	2%
Nature du sol	Sable	24%
	Ciment	72%
	Carreaux	4%

Variables		Pourcentage de ménages concernés
Type de bâtiment	Concession	75%
	Isolé moderne	17%
	Non moderne	8%
Statut d'occupation du logement	Gratuit	15%
	Locataire	6%
	Propriétaire	79%
Possession de charrette		1%
Possession de climatiseur		0%
Possession d'antenne parabolique		12%
Possession d'ordinateur		1%
Possession de ventilateur		13%
Possession de voiture		6%
Possession de vélo		22%
Possession de moto		61%
Possession de réfrigérateur		1%
Possession de téléphone fixe		0%
Possession de téléphone portable		88%
Possession de télévision		35%
Possession de radio		63%

Source : enquête de terrain 2018

3.4.3 Degré de dépendance des bénéficiaires vis-à-vis des ressources forestières

Dans le cadre de cette étude, il a été constaté lors des focus relatifs à la gestion des ressources naturelles des FS à l'issue desquels des ménages à enquêter pour l'étude de référence ont été identifiés, que les populations n'acceptent pas qu'elles prélèvent des ressources dans les Forêts Sacrées (FS). Cette attitude se caractérise par la crainte de représailles des Agents des Eaux et Forêts qui selon les informations reçues à Togbin Daho, dans l'Arrondissement de Godomey ont subi tout récemment les assauts de ces derniers face au non-respect des décisions de protection des mangroves qu'ils utilisent comme de bois de chauffe.

A ce sujet, conscient qu'il y aurait de retenus par rapport aux déclarations des enquêtés, l'approche analytique de la dépendance des bénéficiaires vis-à-vis des ressources forestières n'a pas procédé par des questions de oui ou de non. Mais il a été tenu compte des types d'activités menées par les ménages et qui d'une manière ou d'une autre pourraient les conduire à l'utilisation des ressources des FS.

Au total on retient que : au niveau du site 1018, plus de 50% des ménages enquêtés mènent des activités liées à l'exploitation des ressources naturelles. A titre illustratif, les pourcentages

se présentent ainsi qu'il suit : la phytothérapie /tradithérapie (13,04%), la transformation agro-alimentaire (28,26%), la charbonnerie-commerce du bois (8,70%).

En outre, au niveau du site Ramsar 1017, sur les 54 ménages enquêtés, 9,26% sont dans l'exploitation de bois, 11,11 dans la phytothérapie /tradithérapie et 22,22% dans la transformation agro-alimentaire

De façon globale, la dépendance des ménages potentiellement bénéficiaires des AGR par rapport aux ressources naturelles forestières est établie à 46,5%. Toutefois, la pression exercée sur les ressources forestières peut aller au-delà de ce lien de dépendance si l'on considère les ménages qui font des prélèvements de ressources autoconsommées dans les Forêts Sacrées puisque cette analyse s'est appesantie sur les activités économiques menées par les ménages.

CONCLUSION

L'analyse des données recueillies fait ressortir qu'au niveau des sites Ramsar 1017 & 1018 du Bénin, les ménages susceptibles de bénéficier des appuis du projet ont pour activités principales l'agriculture intégrée à l'élevage, la pêche et le maraîchage. Ils s'investissent également dans d'autres activités telles que la transformation agro-alimentaire, la tradithérapie, l'artisanat, le commerce etc.

Dans l'ensemble, ces ménages enquêtés sont à 75% en dessous du seuil de pauvreté monétaire en considérant la méthode d'un \$ dollar US par tête et par jour comme seuil de pauvreté.

En outre, en utilisant l'Indice de Pauvreté Multidimensionnelle au niveau des ménages pour établir la situation de référence (avant intervention du projet) des bénéficiaires sur les plans matériels, techniques et financiers, on se rend à l'évidence que 92% des ménages enquêtés continuent d'utiliser le bois pour la cuisson des aliments et 54% utilisent encore des lampions et lanternes à base de pétrole pour l'éclairage la nuit. Par rapport à la gestion des ordures ménagères et eaux usées, 41% des ménages enquêtés continuent d'entretenir des dépotoirs sauvages dans les cours et 27% les jettent directement dans la forêt.

En outre, pour se mettre à l'aise, 44% n'ont pour lieu que la nature et 36% dans les latrines traditionnelles. Mieux, 43% des ménages enquêtés sont dans des maisons dont le mur est en banco et 27% en semi dur avec 24% qui se retrouvent encore dans des maisons dont la nature du sol est du sable.

Par ailleurs, au niveau des deux sites, on remarque que la dépendance des ménages potentiellement bénéficiaires des AGR par rapport aux ressources naturelles des FS est établie à 46,5% par rapport aux activités économiques qu'ils mènent e. cette dépendance pourrait s'alourdir en considérant les prélèvements des ressources forestières pour l'autoconsommation des ménages riverains des FS.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Albert Tingbé-Azalou (2008), Evaluation des stratégies nationales de lutte contre la pauvreté (OSD, SCRIP, OMD), Cotonou
- Aline Coudouel, Jesko S. Hentschel et Quentin T. Wodon (2002), Mesure et analyse de la pauvreté.
- Catherine Jaulent (2007-2008), Un nouvel indicateur de bas revenus à 60% avec les données des caisses d'allocations familiales. Cnaf.
- Ce.Sa.Re.N (2013), étude socioéconomique sur les ressources naturelles des sites RAMSAR 1017 et 1018 du Bénin réalisée dans le cadre de l'avant-projet PPD 165/12 (f)
- Coulombe, H. & McKay, A. (1998), La mesure de la pauvreté : vue d'ensemble et méthodologie avec illustration dans le cas du Ghana. *L'Actualité économique*, 74 (3), 415–443.
- Ibrahima Gacko, Diakaridia Dembélé et Seydou Moussa Traoré, (Novembre 2014), Analyse de pauvreté monétaire et non monétaire au Mali 2001 à 2013 : Tendances et profils.
- INSAE (2013), Evaluation de la pauvreté au Bénin ;
- INSAE (2015), Enquête Modulaire Intégrée sur les Conditions de Vie des ménages 3ème Édition (EMICoV-2015), principaux indicateurs
- INSEE (2014), Pour comprendre ... la mesure de la pauvreté. Édition INEI/INSEE 14-407
- Jean-Michel Charbonnel (2014), Point de repère. Définir et mesurer la pauvreté : un exercice délicat. *Informations sociales* 2014/2 (n° 182), p. 10-15.
- Queen Elizabeth House (July 2010); Multidimensional Poverty Index (MPI), University of Oxford, <http://ophi.qeh.ox.ac.uk> www.ophi.org.uk.

ANNEXE

Annexe 1 : tableau situationnel des dépenses moyennes journalières des communautés riveraines des FS par tête d'habitant en 2018 par rapport au seuil journalier de pauvreté monétaire défini par l'INSAE en 2015

Commune	Seuil journalier en F CFA (INSAE, 2015)	Dépenses moyennes individuelles journalières (Etude CESAREN, 2018)
Bonou	356	219,0
Sakété	349	436,8
Adjohoun	336	413,6
Dangbo	336	507,3
Lokossa	452	442,2
Houéyogbé	440	355,9
Comè	394	685,0
Abomey-Calavi	277	451,8
Ouidah	484	293,8
Tori-Bossito	433	477,1
Moyenne	386	428,3

Source : enquête de terrain, 2018

Annexe 2 : Détails de la situation de référence monétaire des ménages enquêtés

N°	Nom Chef de ménage	N° Site	Village	Commune	Nbr membres/ménage	Dépenses annuelles	Dépenses mensuelles	Dépenses journalières	revenus mensuels	Revenus annuels	Dépenses membres / ménage en F CFA	Dépenses membres/ménage en Dollard	Dette en F Cfa
1	BOUTOU René	1	HOUIN	Lokossa	6	684000	57000	1900	230000	2760000	463,4	0,9	600000
2	Le Régeant AGBON'GO	1	HOUIN	Lokossa	10	738600	61550	2052	289000	3468000	297,3	0,6	312000
3	SOZEHOUE Tchannoukin	1	HOUIN	Lokossa	10	270000	22500	750	163333	1960000	127,1	0,2	65000
4	SINLETE Codjo Martin	1	DEGOUE	Comè	3	480000	40000	1333	62000	744000	606,1	1,2	0
5	NOUMON Kouassi	1	DEGOUE	Comè	7	2928000	244000	8133	70000	840000	1848,5	3,5	200000
6	AKAKPO AKOU Honninsi	1	DEGOUE	Comè	11	168000	14000	467	83667	1004008	59,8	0,1	60000
7	AKAKPO AKOU Antoine	1	DEGOUE	Comè	14	822000	68500	2283	126223	1514672	262,5	0,5	330000
8	NONGBESSODE Sogbossi	1	AGONDEKE	Lokossa	7	261000	21750	725	137333	1648000	157,6	0,3	44800
9	KPOSSIKINDE Lucien	1	AGONDEKE	Lokossa	10	261000	21750	725	166667	2000000	115,1	0,2	40000
10	MISSISSO Rigobert	1	AGONDEKE	Lokossa	5	319200	26600	887	33333	400000	370,4	0,7	0
11	DANSI Victor	1	AGONDEKE	Lokossa	8	151200	12600	420	85333	1024000	79,2	0,2	10000
12	MISSISSO Victorin	1	AGONDEKE	Lokossa	11	11880000	990000	33000	166667	2000000	4342,1	8,3	400000
13	DJIVOH Dominique	1	GBOVIE	Tori-Bossito	5	1186200	98850	3295	59445	713336	969,1	1,8	0
14	ABATA Paul	1	GBOVIE	Tori-Bossito	7	306000	25500	850	163611	1963336	151,8	0,3	38000
15	SEDRO Clément	1	GBOVIE	Tori-Bossito	3	132000	11000	367	37778	453336	126,4	0,2	0
16	KPOHATO Luc	1	GBOVIE	Tori-Bossito	8	798000	66500	2217	188000	2256000	471,6	0,9	12000
17	HOUNDEKON Blaise	1	GBOVIE	Tori-Bossito	1	240000	20000	667	103889	1246672	666,7	1,3	0
18	DOSSA C. Michel	1	DEGOUE	Comè	6	54000	4500	150	48000	576000	48,4	0,1	0
19	TOGNONMINGNI Richard	1	ADJARRA HOUNVE	Ouidah	0	312000	26000	867	202111	2425336	321,0	0,6	0
20	ZANNOU Barthélémy	1	ADJARRA HOUNVE	Ouidah	5	312000	26000	867	137223	1646672	288,9	0,5	0
21	TOLI Godonou	1	ADJARRA HOUNVE	Ouidah	11	114000	9500	317	115733	1388800	45,2	0,1	0

N°	Nom Chef de ménage	N° Site	Village	Commune	Nbr membres/ménage	Dépenses annuelles	Dépenses mensuelles	Dépenses journalières	revenus mensuels	Revenus annuels	Dépenses membres / ménage en F CFA	Dépenses membres/ménage en Dollard	Dettes en F Cfa
22	ADJIHANOU Philibert	1	ADJARRA HOUNVE	Ouidah	7	360000	30000	1000	391689	4700272	217,4	0,4	0
23	ALLODEGNON Mahougnon	1	ADJARRA HOUNVE	Ouidah	8	680400	56700	1890	104445	1253336	385,7	0,7	0
24	HOUNDJENOUKON Symplice	1	ADJARRA HOUNVE	Ouidah	7	1098000	91500	3050	65000	780000	663,0	1,3	0
25	HOUNSOU Akondé	1	ADJARRA HOUNVE	Ouidah	9	772800	64400	2147	123001	1476008	325,3	0,6	0
26	AGBOTOME Barnabé	1	ADJARRA HOUNVE	Ouidah	11	528000	44000	1467	141111	1693336	203,7	0,4	0
27	NOUGBOZOUKOU Pascal	1	ADJARRA HOUNVE	Ouidah	6	378000	31500	1050	105556	1266672	283,8	0,5	0
28	SEDAGONDJI Jonas	1	ADJARRA HOUNVE	Ouidah	5	264000	22000	733	85556	1026672	203,7	0,4	0
29	HOUNKPE Didier	1	HOUETCHIH OUE	Houéyogbé	6	1013400	84450	2815	97447	1169360	686,6	1,3	0
30	DOTOU Léga Yaovi	1	HOUETCHIH OUE	Houéyogbé	7	1350000	112500	3750	118667	1424000	852,3	1,6	30000
31	DJOSSOU Houngué	1	HOUETCHIH OUE	Houéyogbé	6	463200	38600	1287	80000	960000	285,9	0,5	0
32	LOKOSSOU Nousséfio	1	HOUETCHIH OUE	Houéyogbé	6	393000	32750	1092	46667	560000	279,9	0,5	0
33	AZANHO Ernest	1	HOUETCHIH OUE	Houéyogbé	0	210000	17500	583	61000	732000	216,0	0,4	30000
34	HOUNKPATIN Elie	1	VEGODE	Houéyogbé	6	372000	31000	1033	73889	886672	279,3	0,5	200000
35	KOUVENAHEDE Louis	1	VEGODE	Houéyogbé	8	201600	16800	560	71111	853336	109,8	0,2	250000
36	FANOU Yao	1	VEGODE	Houéyogbé	8	1134000	94500	3150	138889	1666672	572,7	1,1	40000
37	AYIKPE Vincent	1	VEGODE	Houéyogbé	3	108000	9000	300	23333	280000	177,0	0,3	5000
38	AKAKPO Etienne	1	VEGODE	Houéyogbé	6	792000	66000	2200	110000	1320000	511,6	1,0	0
39	FANOU Iréné	1	VEGODE	Houéyogbé	4	192000	16000	533	52000	624000	314,7	0,6	25000
40	HOLLONOU Paulin	1	VEGODE	Houéyogbé	7	111000	9250	308	28889	346672	67,0	0,1	0
41	LATE K. Pierre	1	VEGODE	Houéyogbé	9	998400	83200	2773	125557	1506680	495,2	0,9	0
42	HOUNSOUNOU Alfred	1	VEGODE	Houéyogbé	10	284100	23675	789	167001	2004008	133,8	0,3	70000

N°	Nom Chef de ménage	N° Site	Village	Commune	Nbr membres/ménage	Dépenses annuelles	Dépenses mensuelles	Dépenses journalières	revenus mensuels	Revenus annuels	Dépenses membres / ménage en F CFA	Dépenses membres/ménage en Dollard	Dettes en F Cfa
43	GBETIE Hilaire	1	TOGBIN-DAHO	Abomey-Calavi	8	955200	79600	2653	86667	1040000	520,3	1,0	0
44	SINFIANOU Arnaud	1	TOGBIN-DAHO	Abomey-Calavi	10	672000	56000	1867	556667	6680000	296,3	0,6	200000
45	GBETIE Aimé	1	TOGBIN-DAHO	Abomey-Calavi	6	390000	32500	1083	98333	1180000	639,3	1,2	88000
46	GBETIE Eléonore	1	TOGBIN-DAHO	Abomey-Calavi	3	325200	27100	903	106667	1280000	531,9	1,0	250000
47	AGBESSI Rose	1	TOGBIN-DAHO	Abomey-Calavi	9	1248000	104000	3467	156667	1880000	525,3	1,0	3000000
48	GBETIE Alfred	1	TOGBIN-DAHO	Abomey-Calavi	11	498000	41500	1383	130000	1560000	197,6	0,4	215000
49	ZOCLANCLOUNON Christophe	2	LOKOSSA	Adjohoun	8	1008000	84000	2800	183333	2200000	474,6	0,9	200000
50	AGOSSOU Isidore	2	LOKOSSA	Adjohoun	2	576000	48000	1600	138933	1667200	941,2	1,8	10000
51	CAKPO Gilbert	2	LOKOSSA	Adjohoun	4	348000	29000	967	128000	1536000	358,0	0,7	50000
52	DATONDJI Tchoua Etienne	2	LOKOSSA	Adjohoun	3	480000	40000	1333	35733	428800	555,6	1,1	54000
53	DANSOU Hubert	2	LOKOSSA	Adjohoun	10	1608000	134000	4467	199333	2392000	732,2	1,4	0
54	DAH-LOKONON Joseph	2	GLA	Adjohoun	0	174000	14500	483	66667	800000	166,7	0,3	12000
55	DANSOU Benoit	2	GLA	Adjohoun	6	444000	37000	1233	71667	860000	274,1	0,5	36000
56	BONOU Florent	2	GLA	Adjohoun	5	512400	42700	1423	86667	1040000	418,6	0,8	200000
57	LOKONON Basile	2	GLA	Adjohoun	8	720000	60000	2000	96667	1160000	377,4	0,7	0
58	AWANNON Gnawignon	2	GLA	Adjohoun	15	1162800	96900	3230	148000	1776000	367,0	0,7	60000
59	LOKONON Innocent	2	GLA	Adjohoun	0	462000	38500	1283	43333	520000	246,8	0,5	0
60	DANSOU AHOUANNON Antoine	2	GLA	Adjohoun	7	84000	7000	233	144000	1728000	63,1	0,1	0
61	DAH HOUEDJI Sylvain	2	GLA	Adjohoun	7	540000	45000	1500	94467	1133600	405,4	0,8	0
62	BOKO Isidore	2	GLA	Adjohoun	6	279000	23250	775	52567	630800	457,9	0,9	25000
63	DAH GBEHOENNON Ayidji	2	GLA	Adjohoun	8	576000	48000	1600	79667	956000	290,9	0,6	480000

N°	Nom Chef de ménage	N° Site	Village	Commune	Nbr membres/ménage	Dépenses annuelles	Dépenses mensuelles	Dépenses journalières	revenus mensuels	Revenus annuels	Dépenses membres / ménage en F CFA	Dépenses membres/ménage en Dollard	Dettes en F Cfa
64	DOHOU Victoire	2	GLA	Adjohoun	2	264000	22000	733	18567	222800	488,9	0,9	0
65	GONOU Paul	2	AGBONAN-SOLIKANME	Bonou	13	564000	47000	1567	116667	1400000	182,2	0,3	100000
66	LALIGA Valentin	2	AGBONAN-SOLIKANME	Bonou	9	438000	36500	1217	90390	1084680	238,6	0,5	0
67	Roi GBEGNON BONOU	2	AGBONAN-SOLIKANME	Bonou	13	804000	67000	2233	160000	1920000	286,3	0,5	0
68	SEGBE François	2	AGBONAN-SOLIKANME	Bonou	10	411000	34250	1142	194200	2330400	175,6	0,3	150000
69	BODJRENOU Déyétongo	2	AGBONAN-SOLIKANME	Bonou	7	321000	26750	892	118000	1416000	212,3	0,4	252000
70	DJIDONOU Bernard	2	KE	Dangbo	8	436800	36400	1213	200000	2400000	228,9	0,4	0
71	SAGBO Valère	2	KE	Dangbo	6	470400	39200	1307	90333	1084000	335,0	0,6	0
72	DJIDONOU Cosme	2	KE	Dangbo	0	126000	10500	350	60000	720000	206,9	0,4	40000
73	LOGBO Agathe	2	KE	Dangbo	2	48000	4000	133	80000	960000	78,4	0,1	0
74	DJIDONOU Logbo	2	KE	Dangbo	6	515400	42950	1432	139133	1669600	349,2	0,7	350000
75	VODOUNDAHONON Assana	2	KE	Dangbo	6	174000	14500	483	156667	1880000	107,4	0,2	5000
76	AGOSSA Odile	2	KE	Dangbo	6	348000	29000	967	173333	2080000	214,8	0,4	20000
77	DJOSSOU Rafiou	2	KE	Dangbo	0	318000	26500	883	168133	2017600	520,6	1,0	75000
78	AGOSSA Mindokounto	2	KE	Dangbo	1	114000	9500	317	36667	440000	316,7	0,6	0
79	DJIDONOU Jeanne	2	KE	Dangbo	8	552000	46000	1533	111133	1333600	374,0	0,7	0
80	SODJONOU Tankpinou	2	KE	Dangbo	5	132000	11000	367	60000	720000	217,2	0,4	0
81	BONOU Dagbégnon	2	KE	Dangbo	5	120000	10000	333	96667	1160000	197,6	0,4	80000
82	AHOUANTO Antoinette	2	KE	Dangbo	9	4308000	359000	11967	110000	1320000	2136,9	4,1	50000
83	SOUHIN Germaine	2	KE	Dangbo	0	2163000	180250	6008	157800	1893600	2071,8	3,9	0
84	AKIOSSI Anifiou	2	ARAROMI	Sakété	8	204000	17000	567	63333	760000	238,6	0,5	120000
85	OLIYIDE Ezéckiel	2	ARAROMI	Sakété	9	4440000	370000	12333	164000	1968000	1957,7	3,7	150000
86	ADELAKOUN Yaya	2	ARAROMI	Sakété	11	477600	39800	1327	52667	632000	184,3	0,4	0

N°	Nom Chef de ménage	N° Site	Village	Commune	Nbr membres/ménage	Dépenses annuelles	Dépenses mensuelles	Dépenses journalières	revenus mensuels	Revenus annuels	Dépenses membres / ménage en F CFA	Dépenses membres/ménage en Dollard	Dettes en F Cfa
87	ERIYOMI Akolari	2	ARAROMI	Sakété	20	1803000	150250	5008	219333	2632000	407,2	0,8	0
88	ALAO Casimir	2	ARAROMI	Sakété	6	264000	22000	733	32000	384000	433,4	0,8	18000
89	ADEKAMBI Djéssé	2	ARAROMI	Sakété	8	462000	38500	1283	64667	776000	261,9	0,5	150000
90	SANNY Badarou	2	ARAROMI	Sakété	11	396000	33000	1100	173667	2084000	152,8	0,3	0
91	EKANDE Jean	2	ARAROMI	Sakété	9	538800	44900	1497	41333	496000	249,4	0,5	0
92	OGOUGBE Casimir	2	ARAROMI	Sakété	6	90000	7500	250	40000	480000	149,1	0,3	200000
93	OGOUGBE Rogatien	2	ARAROMI	Sakété	7	411000	34250	1142	56667	680000	674,1	1,3	200000
94	HOUENOU Dominique	2	ARAROMI	Sakété	8	357000	29750	992	41333	496000	211,0	0,4	110000
95	OGOUGBE Marcel	2	ARAROMI	Sakété	8	684000	57000	1900	111000	1332000	322,0	0,6	0
96	TRINNOU Emilienne	2	HOUIN	lokossa	8	1224000	102000	3400	86667	1040000	641,5	1,2	30000
97	TOZOUN Kai Antoinette	2	HOUIN	lokossa	3	132000	11000	367	80000	960000	152,8	0,3	0
98	HOUANSOU Henriette	2	KE	Dangbo	8	2856000	238000	7933	76667	920000	1555,6	3,0	150000
99	AHOTON Jacques	2	KE	Dangbo	6	494400	41200	1373	90333	1084000	573,7	1,1	0
100	DJIDONOU Julien	2	KE	Dangbo	4	126000	10500	350	60000	720000	206,9	0,4	40000

Source : enquête de terrain, Mars 2018